

Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 février 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 5 mars 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 mars 2019

HABITAT – PRET A TAUX ZERO DE LA CAN BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES D'UN PRET D'ACCESSION A LA PROPRIETE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Daniel BAUDOUIN à Dany MICHAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Florent JARRIAULT, Charles-Antoine CHAVIER à Elmano MARTINS, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Sophia MARC à Jacques BILLY, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Stéphanie DELGUTTE, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOUIN, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Romain DUPEYROU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190304-C09-03-2019-DE
Date de télétransmission : 06/03/2019
Date de réception préfecture : 06/03/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 4 MARS 2019****HABITAT – PRET A TAUX ZERO DE LA CAN BONIFICATIONS AUX ETABLISSEMENTS BANCAIRES PARTENAIRES D'UN PRET D'ACCESSION A LA PROPRIETE**

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu les délibérations du 25 janvier 2016 et 30 mai 2016 approuvant les modalités de bonifications d'intérêts aux établissements bancaires partenaires de Prêts à 0 % de la CAN,

Considérant les attestations transmises par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) des Deux-Sèvres depuis janvier 2019 pour la bonification d'intérêts de 4 prêts à 0 % de la CAN,

Afin de développer une offre permettant aux ménages aux revenus modestes de faire construire dans des lotissements privés ou communaux, d'acheter un logement ancien pour la première fois (voire de devenir propriétaire d'un logement HLM) dans les meilleures conditions, la CAN a mis en place un Prêt à 0 % (sans intérêt pour le bénéficiaire) avec les établissements bancaires prêteurs, compris selon les cas, entre 10 000 € et 21 000 € maximum remboursable sur 15 ans.

La CAN a réservé une enveloppe de 765 000 € d'ici 2021 afin de permettre aux établissements bancaires partenaires d'octroyer 510 Prêts à 0 % de la CAN au titre de l'action du PLH relative au soutien à la primo-accession à la propriété.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

Prêts accordés	Prêts disponibles	Bonifications accordées	Enveloppe restante
149	361	409 941 €	355 059 €

Les nouvelles demandes de Prêt à 0 % de la CAN concernent l'achat de 2 logements anciens avec travaux d'économie d'énergie et de 2 logements HLM, sur les communes de Frontenay Rohan-Rohan, Niort et Saint-Hilaire la Palud (cf tableau détaillé joint en annexe).

Pour ces opérations, d'un montant prévisionnel global de 476 477 €, la CAN est sollicitée pour un soutien financier global compensant l'absence d'intérêt, de **10 800 €**.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière globale de 10 800 € à 4 primo-accédants à la propriété au titre du Prêt à 0 % de la CAN,
- Autoriser le versement en une seule fois, du montant respectif pour chaque opération au profit de l'établissement bancaire concerné, sur la base de l'acceptation de l'offre de Prêt à 0 % de la CAN par le bénéficiaire,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

ANNEXE

Demandeur	Adresse des projets immobiliers	Type d'opérations	Montant opération	Montant prêts CAN	Durée prêts CAN	Montant intérêts prêts CAN *
Logement 1	4 impasse des Pensées - Lieu-dit " Mazin " - SAINT-HILAIRE LA PALUD	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	201 778 €	21 000 €	15 ans	3 700 €
Logement 2	23 impasse Honoré de Balzac - NIORT	Achat d'un logement HLM *	58 800 €	10 000 €	15 ans	2 300 €
Logement 3	14 B rue du Beau Soleil - NIORT	Achat d'un logement ancien avec travaux d'économie d'énergie	128 649 €	14 000 €	15 ans	2 500 €
Logement 4	65 rue des Tilleuls - FRONTENAY ROHAN-ROHAN	Achat d'un logement HLM *	87 250 €	10 000 €	15 ans	2 300 €
TOTAUX	-	-	476 477 €	55 000 €	-	10 800 €

* Montant estimatif maximal

* Plan de ventes d'Immobilier Atlantic Aménagement (IAA)

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190304-C09-03-2019-DE Date de télétransmission : 06/03/2019 Date de réception préfecture : 06/03/2019
--